



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

anr ©
agence nationale
de la recherche
AU SERVICE DE LA SCIENCE

Science ouverte et DORA : une opportunité pour faire évoluer l'évaluation des projets

Thierry Damerval
Président-directeur général
ANR



La déclaration de San Francisco

L'ANR est signataire de DORA depuis 2018

Recommandation générale

« Ne pas utiliser les indicateurs basés sur les revues, tels que les facteurs d'impact, comme succédané d'appréciation de la qualité des articles de recherche individuels, pour évaluer les contributions d'un scientifique en particulier ou pour prendre des décisions en matière de recrutement, de promotion ou de financement. »

D'autres initiatives en faveur d'une évolution du système d'évaluation:

Manifeste de Leiden, Déclaration de Hong Kong



DORA : Recommandations pour les agences de financement

- *« Indiquer explicitement les critères utilisés pour évaluer la productivité scientifique des porteurs de projet et souligner clairement, surtout pour les chercheurs en début de carrière, que le contenu scientifique d'un article est beaucoup plus important que les indices de publication ou l'image de marque de la revue dans lequel il a été publié ».*
- *« Pour l'évaluation de la recherche, tenir compte de la valeur et de l'impact de tous les résultats des travaux de recherche (y compris les jeux de données et les logiciels) en plus des publications scientifiques, et envisager un large éventail de mesures d'impact, y compris des indicateurs qualitatifs sur les retombées des travaux, comme leur influence sur les politiques et pratiques ».*

Mise en œuvre de DORA à l'ANR en
cohérence avec sa politique science
ouverte

Rédaction des propositions

Sélectionner les publications en relation avec le projet

- CV avec en évidence les 5 publications les plus pertinentes
- Possibilité d'indiquer des preprints
- Section qui incite à renseigner tous les produits de la recherche (jeux de données, brevets, participations à des normes et standards etc.)
- Valorisation des actions de transfert de connaissances vers les citoyens et décideurs (interventions dans les médias, aide à la décision publique, actions de vulgarisation, organisation de débats grand public, etc.).

« La bibliographie peut intégrer des preprints, en particulier pour le référencement de données préliminaires. Les facteurs d'impact des revues ne doivent pas être mentionnés, en accord avec la Déclaration de San Francisco signée par l'ANR. Il est possible de citer le DOI pour améliorer l'accès de ces références aux évaluateurs ». [Guide de l'AAPG 2022](#)

Processus d'évaluation

Actions de formation et sensibilisation

- Formation spécifique pour les Présidentes et Présidents des comités en amont de l'évaluation
- Pas d'utilisation du facteur d'impact ou de référence à la qualité d'un journal dans les débats et rapports
- Sensibilisation du personnel ANR, en charge des comités, aux principes de DORA et à son application dans les échanges et dans les rapports

« Les évaluateurs doivent privilégier la qualité scientifique et l'impact des productions scientifiques des déposants (au-delà des publications : base de données, prototypes, logiciel, etc.) pour évaluer la qualité d'un consortium, et non faire reposer cette évaluation sur des indicateurs bibliométriques ou la renommée des revues dans lesquelles sont publiés les articles »

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont explicités et publics

Deux critères en particulier concernés par DORA

- Critère 1 : Qualité et ambition scientifique

Caractère novateur, originalité, positionnement par rapport à l'état de l'art

- Critère 2 : Organisation et réalisation du projet

Compétence, expertise et implication du coordinateur scientifique et des partenaires

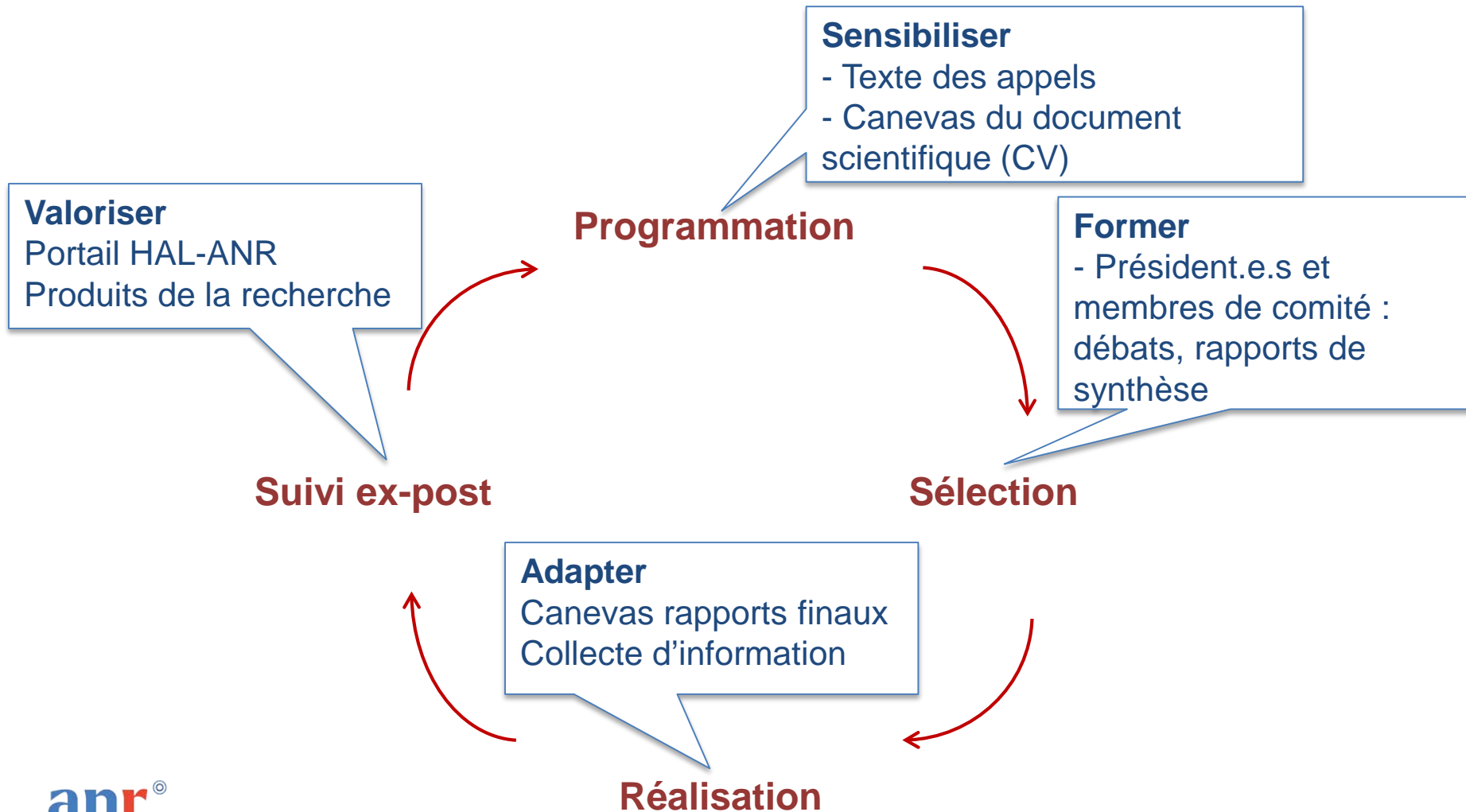
Programmation

1% du budget d'intervention de l'ANR consacré au partage de la culture scientifique

Lancement de 4 appels Recherche-Action du programme pluriannuel
« Science avec et pour la société » :

- Médiation et communication scientifiques - juillet 2021
- Sciences participatives - décembre 2021
- Solutions innovantes - avril 2022
- Expertise scientifique et politiques publiques – fin 2022

Déployer les principes de DORA pour l'ensemble du cycle de vie d'un projet



Faire évoluer l'évaluation des projets de
recherche pour favoriser la science
ouverte

Des enjeux à questionner collectivement

- Quels critères d'évaluation ?
- Comment valoriser le temps consacré à l'évaluation des projets de recherche et à une évaluation plus qualitative des projets de recherche ?
- Comment favoriser l'utilisation systématique d'identifiants uniques et pérennes (ORCID, DOI,...) ?
- Comment limiter les biais (conscients ou inconscients) dans la valorisation des produits de la recherche ?

Vers un engagement commun

- Des pratiques harmonisées
 - En France dans le cadre [du réseau science ouverte](#) entre les agences de financement
 - Au niveau européen dans le cadre des WG Open Science et Research Culture de Science Europe
- Une déclaration conjointe : le Pacte de Paris dans le cadre de la [Paris Open Science European Conférence](#) (4 et 5 février à l'Académie des sciences)